

Paris Est Marne&Bois est le premier Territoire à élaborer un plan territorial égalité femmes-hommes

L'Intercommunalité Paris Est Marne&Bois, regroupant 13 communes et 520 000 habitants, a **créé en 2020 la délégation aux droits des femmes** portée par Igor Semo, Vice-Président délégué aux Droits des Femmes et Maire de Saint-Maurice.

De nombreuses actions ont été initiées pour accompagner les collectivités et les acteurs locaux :

- La constitution d'un groupe de travail, avec des élus délégués aux droits des femmes, basé sur l'échange de pratiques et le partage d'expériences des collectivités membres.
- La mise en place d'une convention avec le Conseil Départemental d'Accès aux Droits du Val-de-Marne pour optimiser la diffusion des informations sur l'ensemble du Territoire.
- L'adhésion au Centre Hubertine Auclert, le centre francilien pour l'égalité entre les femmes et les hommes pour permettre d'accéder à de nombreuses ressources et de proposer des formations à destination des élus et agents.
- L'attribution de subventions en faveur des associations qui accompagnent les publics fragilisés.
- La production de supports d'exposition, autour de la thématique du droit des femmes, à destination des collectivités et établissements publics.
- Le lancement d'un concours intercommunal d'art sur les portraits de femmes engagées.

Fort de ses engagements, **le Territoire poursuit ses actions et s'inscrit dans un dispositif innovant avec la création du premier plan territorial égalité femmes-hommes** à l'échelle d'une intercommunalité.

Un cadre de travail collaboratif, en partenariat avec l'État, les collectivités, les acteurs de terrain et les habitants, a été déployé sur une année **à travers des ateliers thématiques**.

A l'issue des propositions des groupes de travail est née la constitution **d'un plan pluriannuel basé sur 4 axes** :

- Promouvoir l'égalité sur le Territoire.
- Renforcer l'accès aux droits, l'insertion et l'égalité professionnelle.
- Favoriser la promotion et la représentation des femmes.
- Lutter contre les violences sexistes et sexuelles.

Ce plan regroupe 50 actions qui seront menées jusqu'en 2026 dans tous les domaines (éducation, culture, sport, insertion économique...).

Rendez-vous le 8 mars 2024 pour les premières assises du Territoire sur le sujet !

CONTACTS PRESSE :

Paris Est Marne&Bois

Prescilia CABROLIER : + 33 1 84 23 74 69 / prescilia.cabrolier@pemb.fr

Lola PODEVYN : + 33 1 84 23 74 78 / lola.podevyn@pemb.fr